

### 1 - Préambule

**ADAPEI 69 FORMATION, situé au 8 rue Jean Sarrazin - 69 008 LYON, immatriculé sous le numéro SIRET 775 648 280 00797**, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE Rhône Alpes sous le numéro de déclaration d'activité n°82691111269. La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après «CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents d'Adapei 69 Formation, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que l'Adapei 69 Formation ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

### 2 – Formations

Les actions de formation dispensées par Adapei 69 Formation rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

### 3 – Inscription et modalités organisationnelles

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif par la signature du devis, au plus tard 30 jours après réception du devis.

A la réception des noms des participants à la formation, Adapei 69 Formation transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par l'Adapei 69 Formation d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complété, daté et signé par le bénéficiaire.

Sauf mention particulière, chaque journée de formation comprend 7 heures de formation pour les professionnels et 6 heures de formation pour les personnes en situation de handicap.

Lorsque la session de formation est interne à sa structure, le client s'engage à mettre à disposition des participants inscrits et du formateur :

- un local dédié à la formation d'une superficie suffisante à l'accueil du nombre de participants (salle de réunion ou salle polyvalente dédiée, équipée du matériel nécessaire au bon déroulement, vidéoprojecteur, paperboard ou tableau blanc et marqueurs, accès à Internet, ... cf. convention de formation).
- en fonction du sujet spécifiquement traité, le client s'assurera de la mise à disposition d'un plateau technique, équipé du matériel suffisant pour assurer la qualité de l'intervention attendue.

En l'absence de conditions suffisantes, Adapei 69 Formation autorise le formateur à prévenir de la situation le client et l'Adapei 69 Formation, avant de décider de reporter la formation à une date ultérieure, afin de réunir les conditions requises d'animation de la formation. Le montant de la formation prévue et des frais engagés seront dus par le client.

### 4 - Tarifs - paiement

Tous les tarifs sont indiqués net de taxes. Nos tarifs comprennent la formation, les frais administratifs et les supports pédagogiques. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus, sur la base de forfait, applicable en fonction de la zone géographique de déplacement du formateur.

Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des participants et du formateur. Toute absence ou annulation de participants à la formation non déclarés à l'Adapei 69 Formation dans un délai de 7 jours ouvrés avant le début de la formation entraînera automatique la facturation du repas de la personne absente.

Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la convention de formation.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par mail, accompagnée du certificat collectif de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage. Le règlement est exigible à réception de la facture, à 45 jours fin de mois et sans escompte.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

### **5 - Annulation - remplacement**

Le report ou l'annulation d'une formation s'entend comme un report ou une annulation de la totalité des journées de formation. Toute formation commencée est due en totalité.

Les remplacements de participants sont admis, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit (courrier ou email) Adapei 69 Formation et de lui transmettre les noms du ou des remplaçants au plus tard trois [3] jours avant le démarrage de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler la formation, sous réserve d'en informer Adapei 69 Formation par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse [contact-formation@adapei69.fr](mailto:contact-formation@adapei69.fr), reçu au plus tard vingt et un [21] jours calendaires avant la date de la formation.

Nos formateurs, majoritairement des professionnels du secteur médico-social ou des indépendants doivent prévoir leur planning bien souvent en accord avec leur employeur principal et au moins 6 mois à l'avance. Aussi, toute annulation a des conséquences sur leur organisation professionnelle et peut représenter une perte financière. En cas d'annulation reçue moins de vingt et un [21] jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle), le montant de la formation reste dû à hauteur de 50% à Adapei 69 Formation (cout pédagogique et frais annexes engagés).

En cas d'annulation reçue moins de dix [10] jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle), 100% du montant de la formation sera facturé (cout pédagogique et frais annexes engagés). Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

### **6 - Responsabilité - indemnités**

La responsabilité d'Adapei 69 Formation ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les participants.

La responsabilité d'Adapei 69 Formation est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire.

La responsabilité d'Adapei 69 Formation est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité d'Adapei 69 Formation ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et à maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les participants.

### **7 - Droit de contrôle Adapei 69 Formation**

Adapei 69 Formation se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 5 [cinq] jours calendaires avant la date prévue. Adapei 69 Formation se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Adapei 69 Formation se réserve le droit, sans indemnité, de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription ou accès à un client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité
- d'exclure tout participant qui pourrait nuire au bon déroulement de la formation

### **8 - Force majeure**

L'Adapei 69 Formation ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'Adapei 69, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

### **9 - Communication**

Le bénéficiaire autorise expressément l'Adapei 69 Formation à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet, catalogue de formation...).

## 10 - Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations d'Adapei 69 Formation ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite d'Adapei 69 Formation.

## 11 - Informatique et libertés/RGPD

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de l'Adapei 69 Formation.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le participant et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition.

Adapei 69 Formation s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

Adapei 69 Formation et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers. Adapei 69 Formation conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des participants, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

## 12 - Sous-traitance

Adapei 69 Formation et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce, sous l'entière responsabilité de l'Adapei 69 Formation.

## 13 - Stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr) et par demande écrite ([contact-formation@adapei69.fr](mailto:contact-formation@adapei69.fr)).

## 14 - Loi applicable - attribution de compétence

Le présent document est régi par le droit français.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le Tribunal de Commerce de Lyon sera seul compétent.

Créé le : 30/04/2021 à 16:32

Modifié le 03/06/2021 à 09:49

Modifié le 18/11/2021 à 11:36

Modifié le 24/11/2022 à 8:46

Modifié le 05/03/2024 à 10:54